

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 23 Mai 2019

Délibération n°20190523_13

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 49

Absents : 25

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 7

Votants : 58

- dont « pour » : 58

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : BIENS IMMOBILIERS : mise en vente d'une maison à COULONGES

Le jeudi 23 Mai 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 Mai 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de BARBEZIERES.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique – COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric – ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - BONNET Franck - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEI Maryse – LOTTE Michel – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PREVAUTEL Caroline représentée par son suppléant GRUEL Bruno

VIGIER Jean-Pierre représenté par son suppléant DUCOURET Jean-Jacques

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à SOULET Marilys)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à CROIZARD Christian)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à VIDAUD Pierre)

GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à PELLETIER Dominique)

COLIN Jean-Pierre (pouvoir à BERTRAND Didier)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

LIOT Gérard - VERGEZ Brigitte - FLAUD Yves - KAUD Pascal - BOURIN Michel

Absents non excusés : CRINE Jean-Jacques - DURAND Jean-Louis - BRUN Jackie – BERTHAULT Patrick - BEAU Nathalie – EDRICH Patrick - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : BIENS IMMOBILIERS : mise en vente d'une maison à COULONGES

M. le Vice-Président en charge des bâtiments rappelle que la CDC est propriétaire d'une maison d'habitation sise à COULONGES, suite à une acquisition faite par la communauté de communes de la Boixe auprès du SMAGVC par acte notarié en date du 12 juillet 2016.

Il précise en outre que ce bien, cadastré B240 - sis Le Bourg 16330 COULONGES, a été acquis au prix de 41 497,03 €, prix auquel se sont ajoutés des remboursements d'échéances au titre d'un prêt souscrit auprès d'Action Logement Nord.

M. le Vice-Président précise que cette maison est totalement inhabitable et nécessite d'importants travaux.

Sur avis du bureau réuni le 06 mai 2019, il est proposé de mettre ce bien en vente pour une mise à prix de 47 000 € net vendeur, avec possibilité de négociation. Le bureau a également envisagé la mise aux enchères du bien via la plateforme AGORA store.

Le Président ajoute qu'une convention entre le SMAGVC et l'Etat avait été signée pour le financement de cette maison. Cette convention court jusqu'au 30/06/2027 et peut être résiliée sous réserve d'accord des parties. Les démarches seront faites en ce sens.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **APPROUVE la mise en vente du bien précité dans les conditions précitées ;**
- **AUTORISE le Président à mener toutes les démarches en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

